



### ***En CAPL pour me défendre, je choisis :***

- un syndicat dynamique, réactif et à l'écoute ;
- un syndicat qui me respecte et se bat pour moi ;
- un syndicat qui m'informe

**Jeudi 4 décembre 2014,  
pour donner du poids à mes revendications  
*JE VOTE CGT !***

Les Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL) sont composées à nombre égal de représentants de l'Administration et d'élu-e-s du personnel. Cependant l'Administration dispose d'une voix prépondérante.

Ces instances abordent tous les aspects de la vie administrative de l'agent. Ainsi, les CAP locales s'organisent principalement autour de trois temps forts :

- Les affectations locales ;
- Les entretiens professionnels : recours en évaluation ;
- Les promotions et carrières : la liste d'aptitude préparatoire à la CAPN

**Voter CGT Finances Publiques, c'est choisir des élu-e-s qui vous représentent et défendent tous les agents qui les sollicitent**

### **LES CANDIDATS DE LA CGT**

Le travail en CAPL nécessite une réelle technicité et une parfaite connaissance des règles de gestion. C'est pourquoi, nous sommes formés par l'important réseau de formation de la CGT, aux nouvelles règles de gestion de la DGFIP. Nous représentons les métiers des deux filières.

Chaque dossier est défendu avec tout le sérieux et la combativité reconnus aux militants de la CGT. Forts de notre expérience de terrain, nous sommes aussi des militants en lien avec les services, nos élus nationaux et l'activité revendicative du syndicat.

### **NOUS NOUS ENGAGEONS :**

- à siéger à toutes les CAP locales pour lesquelles nous serons élu-e-s,
- à préparer soigneusement chaque dossier,
- à rendre compte individuellement des résultats des débats.
- à rendre compte collectivement sur notre site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/94> ou dans notre Piqu'sous.



***Voter CGT, c'est la garantie d'élire des représentants déterminés pour :***

- vous informer
- vous conseiller
- vous défendre
- faire respecter vos droits et garanties statutaires ;
- être représenté(e)s dans toutes les catégories du personnel A, B et C.

## LES REVENDICATIONS DE LA CGT

**Affectations locales :** vos élus de la CGT vont continuer à œuvrer pour améliorer et garantir à chaque agent le droit à mutation sur son initiative. Ils s'opposent encore fermement à tout type de mobilité forcée et à toute forme d'arbitraire dans l'application des règles. **C'est pourquoi la CGT Finances Publiques revendique : le respect et la déclinaison des règles nationales au niveau local ; des CAPL qui prononcent en toute transparence les affectations sur le poste correspondant à la catégorie de l'agent et de la manière la plus précise possible, en fonction de la règle de l'ancienneté administrative.**

**Entretien professionnel :** vos élus de la CGT sont attachés au principe de la reconnaissance de la réelle valeur professionnelle des agents **par des valorisations pouvant être accordées hors de toute forme de contingentement. Ils revendiquent l'attribution de l'intégralité des valorisations chaque année.** La CGT demeure opposée au recours hiérarchique qui constitue une rupture d'équité dans le traitement des agents : le contrôle des élu-e-s en CAP locale est pour la CGT un gage de transparence.

**Liste d'Aptitude :** vos élus de la CGT agissent pour assurer une équité dans le traitement des dossiers en toute transparence et combattent tout clientélisme. Ils sont favorable à la promotion des agents au grade supérieur **dès qu'ils remplissent les conditions statutaires requises**, assurant le droit légitime de tout agent à un déroulement de carrière digne de ce nom. C'est pour ces raisons que la CGT revendique que l'examen professionnel soit la voie de promotion privilégiée car il constitue le seul rempart possible contre l'arbitraire.



**Voter CGT, c'est l'assurance d'avoir des élu(e)s :**

- **efficaces et engagé(e)s.**
- **pour la défense individuelle des droits des agents, adhérents ou non.**
- **garantissant l'intérêt commun et le service public de qualité.**

### CAPL 1 – Inspecteurs

Bernard <b>Petit</b> - Brigade Créteil	Hélène <b>Peuchamiel</b> - TM Ivry sur Seine
Odile <b>Gaudot</b> - PCE Créteil	Gisèle <b>Ganhi</b> - EDRA
Stéphane <b>Lullier</b> - TM Villeneuve St G.	Younous <b>Djafardji</b> - Brigade Créteil
Jérémy <b>Bouthemy</b> - SIP Villejuif	Sylvaine <b>Calcagni</b> - SIE Villejuif

### CAPL 2 – Contrôleurs

Christian <b>Affraix</b> - EDRA	Nicole <b>Barbier</b> - SIP Champigny
André <b>Marchand</b> - SIE Choisy	Karine <b>Descaux</b> - FI Pro Créteil
Laurent <b>Morera</b> - SFACT Créteil	Anne Marie <b>Boussange</b> - SPF
Alexis <b>Cortijos</b> - FI Pro Créteil	Djamila <b>Rabia</b> - TM Vitry
Céline <b>Defaut</b> - TM Villiers	Christine <b>Anneheim</b> - DCF Créteil
Fadila <b>Halit</b> - SIE Ivry	Dominique <b>Moret-Serme</b> - SPF

### CAPL 3 – Agents

Corinne <b>Gorin</b> - CEC	Sylvie <b>Massit</b> - DBLI Créteil
Jean Luc <b>Fraisse</b> - SPF	Serge <b>Ambou</b> - BCR
Sabine <b>Lami</b> - CSP	Georges <b>Bracq</b> - SIP Vitry
Martine <b>Guerzeder</b> - TM Ivry	Myriam <b>Bernard</b> - TM Alfortville
Bernadette <b>Capraro</b> - Edra	Fabrice <b>Poligani</b> - SIP Nogent
Célia <b>Manço</b> - SIP Villejuif	Gladys <b>Rhinan</b> - SIP Créteil